



Le Havre, le 16 avril 2020

AC/2020-51

Monsieur le Ministre,

AGNES CANAYER

En cette période d'épidémie de Covid-19, la situation des EHPAD justifie l'attention forte du Gouvernement pour accompagner les personnels au service des personnes âgées.

SENATEUR
DE LA
SEINE-MARITIME

Les EHPAD publics du Havre « les Escales » qui regroupent plus de 600 lits répartis dans 6 établissements distincts se trouvent confrontés comme de nombreux EHPAD français aux effets dévastateurs du virus Covid-19. Deux des six établissements sont fortement touchés par la pandémie et recensent malheureusement de nombreuses contaminations de résidents et plusieurs décès liés au Covid-19.

SECRETAIRE DU
SENAT

Les équipes qui œuvrent avec dévouement pour tenter de soigner les personnes malades et de préserver de la contamination les autres résidents ne semblent pas disposer des moyens de protection individuelle suffisants (masques, gants...). De même, les personnels des « Escales » sont souvent démunis, faute de compétences médicales suffisantes, pour faire face au développement de l'épidémie.

CONSEILLER
MUNICIPAL DU
HAVRE

C'est pourquoi, je me permets d'attirer votre attention sur cette situation particulièrement préoccupante afin que des mesures exceptionnelles soient rapidement mises en œuvre pour aider les EHPAD « Les Escales » à remédier aux conséquences majeures du développement du Covid-19 dans ses établissements.

En vous remerciant pour tout l'intérêt que vous porterez à cette situation, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

Agnès CANAYER
Sénateur de la Seine-Maritime

Monsieur Olivier VERAN
Ministre des Solidarités et de la Santé
14, AVENUE DUQUESNE
75007 PARIS